

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE BOBST GROUP SA

qui se tiendra formellement
le jeudi 3 avril 2025 à 17h00
au siège de Bobst Group SA,
route de Faraz 3, CH-1031 Mex

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2024

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, ainsi que les comptes de la Société et du Groupe pour l'exercice 2024.

2. Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2024

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2024.

3. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2024.

4. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2024 et distribution d'un dividende

Le bénéfice disponible est le suivant :

| | |
|--|-----------------------|
| Report | CHF 187 156 791.28 |
| <u>Bénéfice net de l'exercice 2024</u> | <u>173 796 836.55</u> |
| Total | 360 953 627.83 |
| Action propres détenues par Bobst Group SA | -9 511 800.50 |
| Total disponible en fin d'exercice | 351 441 827.33 |

Le Conseil d'administration propose de verser un dividende de CHF 5.00 brut par action sur un montant maximum de 16 518 478 actions.

| | |
|------------------------------|----------------|
| Versement total de dividende | 82 592 390.00 |
| Solde reporté à nouveau | 268 849 437.33 |

5. Réélections et élection au Conseil d'administration

M. Thierry de Kalbermatten ne se représentera pas, car il a atteint la limite d'âge applicable aux membres du Conseil d'administration. M. Thierry de Kalbermatten a représenté JBF Finance SA pendant plus de vingt ans. Nous remercions M. Thierry de Kalbermatten pour sa contribution majeure au Conseil d'administration et à notre entreprise, notamment en apportant à notre Groupe sa vaste expérience industrielle, son professionnalisme et sa compréhension claire des enjeux de l'industrie.

Le Conseil d'administration propose la réélection des membres suivants du Conseil d'administration et l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'administration.

5.1 Réélections de M. Alain Guttman, M. Gian-Luca Bona, M. Jürgen Brandt, Mme Montserrat Peidro-Insa, M. Marc Schuler

comme membres du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5.2 Élection de M. Domenico Iacovelli

comme membre du Conseil d'administration jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

6. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2025.

Explications :

Point 2 de l'ordre du jour : Approbation du rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2024

Le rapport sur les questions non-financières du Groupe pour l'exercice 2024 peut être consulté à partir du 28 février 2025 au siège de la Société ou sur Internet (www.bobst.com).

Point 4 de l'ordre du jour : Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2024 et distribution d'un dividende

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende sera de CHF 5.00 brut par action, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 7 avril 2025. Le dividende net sera versé à partir du 9 avril 2025.

Point 5 de l'ordre du jour : Réélections et élection au Conseil d'administration

Les CV détaillés des personnes proposées pour réélection comme administrateurs se trouvent dans le rapport de gestion 2024 dans le chapitre Corporate Governance et sur Internet (www.bobst.com).

Point 5.2 de l'ordre du jour : Election de M. Domenico Iacovelli

Domenico Iacovelli sera proposé pour élection. Il est de nationalité suisse et est né en 1976. Domenico Iacovelli est un chef d'entreprise chevronné qui possède une vaste expérience dans la gestion de grandes organisations. Il a une expérience éprouvée en matière de redressements réussis et de croissance rentable. En 2000, il a rejoint Induma Automation où il a dirigé plusieurs projets internationaux, principalement en Chine, avant de rejoindre Bircher Process Control. En 2006, il a rejoint Soutec AG, où il a été rapidement promu en tant que Directeur Général en 2011. Au rachat de l'entreprise par le

groupe Andritz, Domenico Iacovelli reste actif comme Directeur Général de Soutec. En 2018, il est nommé Directeur Général du groupe Schuler et, en 2022, il devient membre du Comité exécutif du groupe Andritz en tant que Vice-président pour le secteur des métaux et l'informatique du groupe. Depuis avril 2024, il est Directeur Général de Bystronic.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2024, contenant les comptes annuels de la Société et du Groupe et le rapport annuel, ainsi que les rapports de l'organe de révision, sont, sur commande, envoyés à chaque actionnaire inscrit au registre des actions, à la dernière adresse communiquée à la Société. Ces mêmes documents peuvent être consultés, à partir du 28 février 2025 au siège de la Société ou sur Internet (www.bobst.com).

Carte d'admission

Les titulaires d'actions nominatives de Bobst Group SA inscrits au registre des actions avec droits de vote recevront une carte d'inscription en même temps que l'invitation à l'assemblée générale ordinaire. Les cartes d'admission et les bulletins de vote seront envoyés sur demande à partir du 21 mars 2025.

Représentants

Chaque actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote a la faculté de se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire en remplissant complètement et en signant le pouvoir figurant sur la carte d'inscription. Un propriétaire d'actions ne peut se faire représenter à l'assemblée générale que par un autre actionnaire inscrit au registre des actions avec droit de vote (article 18 des statuts). Chaque actionnaire peut également donner procuration à Ofisa Berney Associés SA (Chemin de Roseneck 5, Case postale, 1001 Lausanne), en tant que représentante indépendante.

Plateforme électronique pour les instructions de vote

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote ont la possibilité de donner des instructions de vote au représentant indépendant en utilisant une plateforme internet jusqu'au 1^{er} avril 2025. Les détails peuvent être trouvés sur l'avis ci-joint « Délégation de pouvoirs et instructions de vote au représentant indépendant via www.gvote.ch, la plateforme dédiée aux actionnaires ».

Droit de vote

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions le 1^{er} avril 2025 peuvent exercer leurs droits et voter à l'assemblée générale ordinaire. En cas d'aliénation d'actions avant l'assemblée générale ordinaire, le droit de voter s'éteint.

Le texte original de la présente convocation est en langue française. Il prévaut en cas de divergence avec la version traduite en anglais.

Bobst Group SA

Le Conseil d'administration

Mex, le 28 février 2025

NB : Toute correspondance et tout changement d'adresse sont à communiquer à :

Bobst Group SA
c/o Computershare Schweiz AG
Baslerstrasse 90
Postfach
CH-4609 Olten

Transport

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics. Pour information, le site de Bobst Mex SA est desservi par la ligne 32 des TL qui part entre 15h09 et 16h44 environ toutes les 10 minutes de l'arrêt Renens Avenir, jusqu'à l'arrêt En Faraz. Par ailleurs, le site est également desservi par la ligne 56 des TL qui part à 16h09 de l'arrêt Vufflens-la-Ville gare, jusqu'à l'arrêt En Faraz. Il faut compter environ 10 minutes depuis l'arrêt de bus En Faraz pour se rendre à pied à la réception principale, lieu de l'enregistrement des actionnaires. Pour le retour, la ligne 32 part de l'arrêt En Faraz jusqu'à l'arrêt Renens Avenir dès 17h33, toutes les 15 minutes, jusqu'à 18h03. La ligne 56 part de l'arrêt En Faraz jusqu'à l'arrêt Vufflens-la-Ville dès 16h37, toutes les heures, jusqu'à 18h53.